

L'établissement met à disposition de chaque responsable légal d'élève un compte Éducation nationale pour accéder aux services en ligne. Je peux ainsi suivre la scolarité des enfants inscrits dans le second degré. Pour cela, 2 moyens sont proposés pour créer mon compte, tous accessibles depuis l'adresse <http://teleservices.education.gouv.fr>.

Vous pouvez également consulter le tutoriel vidéo à cette adresse : <https://bit.ly/327E514>

A FranceConnect, le dispositif sécurisé proposé par l'État pour simplifier les démarches en ligne

Je clique sur « S'identifier avec FranceConnect »



Je sélectionne le service public de mon choix :



En fonction du service choisi, je saisis mes informations FranceConnect (ex. Impôts.gouv)



Une fois reconnu par FranceConnect, je clique sur le bouton **Continuez sur EduConnect**

Je saisis mon numéro de téléphone portable tel qu'il est indiqué sur la fiche de renseignements. Je reçois alors un SMS avec un code d'activation, que je dois saisir dans l'application dans les 30 min.

Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

Mes prochains accès à <http://teleservices.education.gouv.fr> se feront avec mes identifiants FranceConnect.

B Mon numéro de téléphone portable

Je clique sur « Je n'ai pas de compte »



J'indique mon nom, mon prénom et mon numéro de téléphone.



Je reçois alors un SMS avec un code d'activation, que je dois saisir dans l'application dans les 30 min.

Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

Un écran m'indique alors mon identifiant EduConnect, que je pense à noter. Sur ce même écran, je crée mon mot de passe.



Mes prochains accès à <http://teleservices.education.gouv.fr> se feront avec cet identifiant et ce mot de passe.